

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Date de la séance	<i>Vendredi 24 mai 2013</i>
Heure de séance	<i>19h15</i>

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité Directeur du 18 février 2013
2. Intervention de la présidente : AG fédérale – Entretien STAPS
3. Intervention de la secrétaire générale : Etat des licences – Médailles FFA et Ligue – Validation des jurys.
4. Intervention du trésorier général : Point financier – Prix des licences
5. Intervention du président de CSO : Interclubs – Compétition à venir - Calendrier hivernal
6. Information CSR : « Affaire » du cross régional – AG de la ligue
7. Intervention du président de la CRF : validation des diplômes de dirigeant 1^{er} degré
8. Intervention des Conseillers Techniques Régionaux : Interligues – Stages 2013 2014 – Déplacements spécifiques 2013-2014
9. Questions diverses

<u>NOM</u>	<u>SIGNATURE</u>
<u>Président :</u> Pascale CAUGANT	
<u>Secrétaire :</u> Odile AUDOUARD	

	Nbre
Total de membres du CD	18
Quorum	7
Membres présents avec voix délibérative	9
Pouvoirs	4
Membres invités présents	4
Nombre de votants	13

Présents : Odile Audouard, Pierre Boivin, Daniel Boucher, Pascale Caugant, Florian Danguy, Jean-Pascal Edeline, Daniel Lescot, Marie-Christine Marie, Julien Prodhomme,

Absents excusés : Anne-Laure Espéret (Pouvoir à Pascale Caugant), Eric Estace (Pouvoir à Florian Danguy), Martial Fesselier, Julien Hamard, Michel Joret, Daniel Laigre, Henry Laumailée, Danièle Laurent, Dorothée Leboucher (Pouvoir à Daniel Lescot), Claude Leroy (Pouvoir à Odile Audouard), Vincent Lesénéchal, Patrick Tranchant, Roderick Wheatley .

Absent :

Assistant sans voix délibérative : Pierre Friteyre, Stéphane Lescot (représentant Julien Hamard), Jérôme Lucotte, Yvon Morvan

I – ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 18 FEVRIER 2013

Pascale Caugant demande la validation de ce PV. Pierre Friteyre corrige l'orthographe de 3 noms propres et demande à ce que la modification du contrat de Catherine en page 4 soit formulée autrement. Le PV ainsi modifié est adopté à l'unanimité :

PRESENTS :	7
VOTES EXPRIMES	10
POUR :	10
CONTRE :	0

2 – INTERVENTION DE LA PRESIDENTE :

• Points sur l'Assemblée Générale Fédérale :

Pascale Caugant assistait à l'assemblée fédérale du 26 avril 2013, parmi les 181 délégués présents. Elle nous fait part des principales informations relevées à cette occasion.

La FFA comptait 252 280 licenciés à ce jour, se situant ainsi dans le top 10 des fédérations. Elle se porte bien, au vu des 24 indicateurs pour lesquels elle a obtenu 24 bonus, et a reçu une appréciation très positive du ministère. Parmi ces points positifs :

- Accroissement de la pratique
- Rang de la France sur les divers championnats Internationaux, du monde, d'Europe.
- Suivi médical des sportifs
- Promotion de la rigueur financière
- Développement des pratiques et des clubs
- Réseau coach athlé santé
- Taux de renouvellement des licences des 14-18 ans
- Réussite des organisateurs : championnats, circuits, meetings
- Rayonnement de la France : AEFA – IAAF

Le projet fédéral peut être résumé par les points suivants :

- Accompagnement des structures déconcentrées
- Mise en place de conventions avec les présidents de ligue : définir les spécialités régionales et mettre l'accent sur les points faibles. (durée : 3 ans)
- Aide à la structuration des clubs
- Développement de toutes les pratiques de haut-niveau.

• Point sur l'entretien avec la directrice des STAPS :

Pascale Caugant et Odile Audouard ont rencontré la directrice des STAPS le 17 mai. Lors de cet entretien, le principe d'un échange de services entre les STAPS et la LBNA a été adopté, avec l'idée d'arriver par la suite à l'élaboration d'une convention.

Deux axes principaux ont été mis en avant :

- Formation de jeunes officiels étudiants par la ligue avec validation du diplôme par un écrit et une pratique, afin d'éviter la validation de performances dans le SIFA par des jurys non habilités lors des compétitions étudiantes. Un entretien entre des représentants de la ligue et des représentants des STAPS est programmé à la ligue le vendredi 21 juin à 13h30 pour préciser ce projet.

- Prêt de deux salles le 15 ou le 22 novembre pour l'AG de la ligue en échange du prêt hebdomadaire de la salle de réunion de la ligue aux étudiants. Nous adresserons un courrier à l'intendant qui devrait nous donner son accord.

- **Point sur la convention avec l'UGSEL :**

La convention avec l'UGSEL est prête. Reste à ajouter un avenant sur l'utilisation du chrono électrique. Jean-Pascal Edeline s'en charge et prend contact avec l'UGSEL pour programmer la signature de la convention le mercredi 5 juin à Flers.

- **Point sur la convention avec l'UNSS :**

Elle doit être revue pour modification. Il faudra aussi y ajouter l'utilisation du chrono électrique.

3 – INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE :

- **Etat des licences :**

Le nombre de licences arrêté au 24 mai est de 5298, soit une augmentation de 239 par rapport au dernier CD 3 mois plus tôt.

Cela représente actuellement 426 licences de plus qu'en 2012, soit une augmentation de 9% par rapport à 2012, et de 39% par rapport à l'année la plus creuse (2007).

- **Médailles de la FFA et de la ligue :**

Comme chaque année, nous sommes sollicités par la fédération pour communiquer le nom des personnes de notre ligue susceptibles de recevoir une des médailles fédérales.

Les règles suivantes sont à respecter :

- Au moins 4 ans entre la médaille de bronze et la médaille d'argent, et entre la médaille d'argent et la médaille d'or.
- Au moins 15 ans entre la médaille d'or et la médaille de platine.

Notre quota cette année est de 1 médaille de platine, 1 médaille d'or, 4 médailles d'argent et 6 médailles de bronze.

Un tableau récapitulatif du nom des personnes satisfaisant aux conditions d'obtention de la médaille est distribué aux membres du CD, et après quelques échanges, les personnes ci-dessous sont proposées par le groupe :

- Médaille de platine : Eric Estace
- Médaille d'or : Eric Vastel
- Médailles d'argent : Julien Hamard, Jacques Nabusset, Sonia Frontin, Jacky Desrues
- Médailles de bronze : Vincent Lesénéchal, Pierre Boivin, Jean-Pascal Edeline, Stéphane Lepoitevin.

Deux médailles de bronze ne sont pas attribuées. Les membres du comité directeur sont donc invités à faire des propositions avant la prochaine réunion du 21 juin, au cours de laquelle deux nouvelles personnes pourront être ajoutées à la liste.

De même, les comités départementaux désigneront avant le 21 juin la liste des personnes méritantes de leur département, auxquelles la ligue pourrait décider d'attribuer, par délégation à son bureau du 21 juin, les médailles de ligue.

Pierre Friteyre insiste sur le fait que ce n'est pas le comité départemental qui doit attribuer les médailles de ligue : Daniel Boucher ajoute qu'il ne s'agit que d'une proposition des comités, et d'une décision de la ligue.

PRESENTS :	13
VOTES EXPRIMES	13
POUR :	13
CONTRE :	0

- **Validation des jurys :**

En l'absence de Claude Leroy, Odile Audouard propose la liste des juges régionaux à valider :

L'absence de juges du Calvados étonne. Ces derniers n'auraient pas reçu le mail les invitant à passer la pratique ? La question sera posée à Claude Leroy, président de la COTR.

N° Licence	Nom	Prénom	Club	Dep.	Qualification
437215	GIRARD	Yves	AST	50	Juge Sauts Régional
574551	MINERBE	Jean Pierre	AST	50	Juge Sauts Régional
676763	PASTOL	Henry	AST	50	Juge Lancers Régional
1459211	PHILIPPE	David	AST	50	Juge Sauts Régional
218064	KERNIN	Maud	AST	50	Juge Sauts Régional
617703	BOUCHER	Daniel	APPAM 61	61	Juge Arbitre Régional

Puis le groupe procède au vote :

PRESENTS :	13
VOTES EXPRIMES	13
POUR :	13
CONTRE :	0

Pierre Friteyre ajoute que, dans la mesure où les diplômes ont été validés par la COTR, il n'est pas utile de les passer au vote du comité directeur. Ce point sera examiné par la commission des statuts et règlements.

4 – Intervention du Trésorier :

- **Point financier :**

Pierre Boivin compare l'état de notre budget par rapport à 2012 et relève :

- Une baisse des charges de 8000€ expliquée par les Championnats de France Vétérans en 2012
- Une augmentation des frais de déplacement de 2000€
- Une nouvelle taxe locale d'équipement de 3000€

Une projection du résultat de l'exercice fait apparaître un solde de +15000€, contre +12000€ l'an passé.

Daniel Lescot explique toutefois que des dépenses importantes sont programmées pour l'achat des équipements en faveur des ETR, des jurys, et des athlètes qualifiés aux inter-liges.

Daniel Boucher propose que ces équipements soient remis aux ETR et aux jurys le jour de l'AG de la ligue. Pierre Friteyre précise que seulement 10 à 20 des personnes concernées seront présentes ce jour-là. Il est donc décidé que les équipements seront remis aux ETR lors d'un stage, et aux jurys lors d'une compétition (régionaux 2014 en salle). Il sera alors demandé à Claude Leroy de préciser les critères d'attribution de ces équipements aux juges (plusieurs critères croissants).

Il est également envisagé d'acheter un équipement plus complet pour les jeunes, comme le font un nombre de plus en plus important de ligues. Mais, comme le souligne Pierre Friteyre, si nous achetons cette année le maillot et la veste, nous créons un précédent qui peut nous mettre en difficulté les années suivantes. Il faudra alors prendre sur nos finances.

L'idée finale serait de partir sur le projet suivant :

- ETR : 25€ par personne pour 40 personnes soit 1000€
- Jurys : 25€ par personne pour 150 personnes environ soit 3750€
- Jeunes : 30€ par personne pour 150 jeunes soit 4500€

Il est enfin décidé, après quelques échanges, de solliciter plusieurs fournisseurs, de la région caennaise pour plus de commodité, plutôt que de se limiter à Score auprès duquel nous n'avons aucune exclusivité.

• **Prix des licences :**

Contrairement à ce qui avait été proposé en réunion de bureau, il n'y aura pas d'harmonisation des licences cette année pour deux raisons principales :

- La ligue n'intervient que très peu auprès des petits, et il est donc difficile d'augmenter la licence de ces catégories.
- Pas d'uniformisation dans la plupart des autres ligues.

Il est décidé de séparer la catégorie cadet des catégories benjamins et minimes pour les rapprocher progressivement des juniors espoirs et aller vers un tarif unique à 25€ pour ces 3 catégories l'an prochain.

Pour 2013 les tarifs suivants, ne représentant globalement qu'une très minime augmentation, sont adoptés :

- Ecole d'athlétisme et Poussins : 13€
- Benjamins Minimes : 18€
- Cadets : 20€
- Juniors Espoirs : 26€
- Séniors Vétérans : 30€

PRESENTS :	13
VOTES EXPRIMES	13
POUR :	13
CONTRE :	0

5 – Intervention du Président de CSO :

- **Point sur les interclubs :**

Julien Prod'homme nous fait part des remarques des clubs sur les réunions de jury et sur les problèmes matériels sur les stades. Il propose de faire un sondage auprès des clubs pour mieux cerner leurs besoins.

Daniel Boucher pense qu'il faut surtout faire un suivi et une vérification des résultats plus rapidement. Il s'avère important :

- De préciser le règlement pour éviter les mauvaises interprétations.
- De se réunir juste après le 1^{er} tour (le soir même ou le lendemain) et d'appliquer les pénalités dès le 1^{er} tour.

Il est également très important d'être vigilant et d'anticiper les lieux d'implantation des compétitions pour laisser le temps aux clubs de s'organiser. Le calendrier et les lieux d'implantation doivent impérativement être décidés au moins 1 an à l'avance.

Pascale Caugant pense qu'il faut tenir compte des erreurs pour repartir sur de bonnes bases. Elle sollicite Daniel Boucher qui accepte d'aider Julien sur les interclubs. Elle souhaite également que des tâches plus nombreuses soient déléguées à Philippe, salarié pour la CSO.

- **Compétitions à venir :**

→ Régionaux 5000m à Alençon le 25 mai :

Faut-il remettre des médailles aux vétérans. Après plusieurs échanges sur l'attribution des médailles, les décisions suivantes sont prises :

- Un podium vétéran sera mis en place, mais pour l'ensemble des vétérans
- Le podium sénior sera remplacé par un podium toute catégorie. Ainsi, un cadet, un junior ou un vétéran pourra repartir avec deux médailles (une dans sa catégorie, une générale).

Ces modifications devront être notées dans le livret, et tous les clubs et les athlètes devront en être informés clairement.

→ Régionaux le 23 juin à Caen :

Le 5000m et le 10000m marche, initialement prévus lors des régionaux benjamins minimes le 16 juin, se dérouleront le 23 juin à Caen en début de programme, à la demande d'Alban Pessin. Il faut apporter cette correction au calendrier des compétitions estivales.

→ Interrégionaux les 29 et 30 juin à Caen :

→ Inter-ligues les 6 et 7 juillet à Caen et à Niort :

Caen : inter-ligues junior le 6
Niort : inter-ligues cadet le 7 (départ le 6)

→ Pointes d'or le 8 juin à Flers :

→ Régionaux minimes le 16 juin à Alençon :

Cette compétition n'apparaît pas sur le SIFFA et devra être créée par Philippe.

- **Grandes lignes du calendrier hivernal :**

→ Interrégionaux de cross le 9 février à Vire :

→ Régionaux de cross le 26 janvier à Alençon :

→ Meeting de Mondeville le 1er février à Mondeville :

→ Départementaux de cross le 12 janvier :

→ Cross d'Hérouville le 19 janvier :

Daniel Boucher précise que l'aigle s'est déjà positionné pour les régionaux d'épreuves combinées 2014.

Jean-Pascal Edeline s'interroge sur les lieux d'implantation des compétitions d'arrière-saison (journée d'automne et challenge équipe athlé). Un appel à candidature doit être lancé rapidement.

Une réunion est programmée le 21 juin à 18h30 pour ajouter les compétitions manquantes et finaliser le calendrier automnal et hivernal. Pierre Friteyre fait remarquer, à juste titre, que cette réunion ne doit pas concerner que la CSO. Pierre Friteyre, Julien Prod'homme, Marie-Christine Marie, Florian Danguy, Dorothee Leboucher et les membres du bureau participeront donc à cette réunion importante. Elle sera suivie d'une réunion de bureau.

6 – POINT CSR :

En l'absence d'Eric Estace, président de la CSR, Odile Audouard expose les informations qu'il lui a transmises :

- **Point sur l'incident du cross régional :**

Eric Estace et Jean-Claude Geffrouais, après avoir regroupé les témoignages, sont arrivés à la conclusion suivante :

Il s'agissait d'une course mixte, autorisée par les textes, et dans ce cas précis, le fait de se trouver aux côtés d'une athlète de son club ne peut être assimilé à une aide extérieure.

Incontestablement, Jean-Jacques Oliver est à l'origine du conflit. En effet, au-delà des mots et des contacts physiques qui diffèrent selon les versions, il y a des réalités, des interventions physiques et verbales avérées, dont l'origine est à mettre sur le compte de M. Olivier. On peut comprendre l'engagement et la passion d'un père et supporter, circonstance atténuante, mais il faut que la ligue se manifeste pour fustiger, quelle qu'en soit la forme, une atteinte évidente à l'éthique sportive qui doit guider nos comportements.

Des moyens légaux existent (réclamation auprès du juge arbitre) pour traiter d'éventuels litiges autrement que par des vociférations ou des gesticulations. Il appartenait à M. Olivier de les utiliser, ce qu'il n'a pas fait, comme en témoigne Gérard Caruhel, juge arbitre de la réunion.

Après contact avec Pierre Yves Colin à la direction juridique de la FFA, il apparaît que les ligues ne disposent pas de commissions disciplinaires susceptibles de juger ce genre d'affaire, et que la

commission disciplinaire de première instance de la FFA peut être éventuellement saisie par le Président de la FFA s'il est informé des faits et qu'il le juge nécessaire.

La CSR de la ligue ne croit pas utile de saisir la CSR nationale, mais propose d'adresser un courrier :

- A M. Olivier, un courrier de rappel au règlement assorti d'un avertissement, pour lui rappeler qu'il est interdit d'intervenir physiquement sur un athlète et que, lors d'une compétition, il existe un juge arbitre auprès duquel les réclamations peuvent être faites.
- A M. Potier, un courrier lui rappelant que, même si l'on comprend sa surprise et sa colère, la politesse doit être la règle, quelles que soient les circonstances.

PRESENTS :	13
VOTES EXPRIMES	13
POUR :	13
CONTRE :	0

- **Point sur l'Assemblée Générale de la Ligue :**

Aucun club du Calvados n'a répondu pour le moment à l'appel à candidature pour accueillir l'AG de la ligue le 15 ou le 22 novembre.

La date du 15 sera privilégiée, pour des raisons administratives. Les clubs comme Mézidon, Honfleur, Lisieux, Colombelles ou Aunay pourraient être intéressés, mais il faudrait les solliciter individuellement pour avoir des chances d'obtenir une réponse favorable.

En cas d'absence totale de réponse positive, la solution de repli pourra être les STAPS, dans le cadre d'un échange de service, dans la mesure où ils utilisent gracieusement la salle de la ligue toutes les semaines de septembre à mai.

7 – INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CRF :

- **Validation des diplômes de dirigeant 1^{er} degré :**

- **Dirigeant régional :**

3 personnes du Calvados et 3 de la Manche ont obtenu ce diplôme cette année dont 2 issus de clubs non labellisés : Thierry Desvallées, Fabrice Fréret, Guillaume Vignet, Caroline Nkou, Jean Poirier et Odile Audouard.

La formation et le contrôle de connaissances ont été assurés par Dominique Pignet.

Daniel Boucher demande si une deuxième session de formation de dirigeant peut être organisée. La réponse est négative, les dates étant nationales.

Il souhaite également savoir s'il existe des équivalences pour les personnes qui oeuvrent en tant que président depuis de nombreuses années. Là encore, la réponse est négative.

- **Officiel fédéral :**

Ils ont été validés à Granville avant le 1^{er} tour des interclubs.

- **Speaker :**

4 personnes de la région souhaitent faire cette formation, qui pourrait se dérouler à l'occasion des nationaux interclubs à Caen le 27 octobre.

- **Formation SIFFA :**

Mise en place par Dominique Pignet, avec un intervenant de la fédération, cette formation a pour but d'aider les clubs à gérer le SIFFA licences. Le bureau demande à ce que Philippe et

Catherine, les deux salariés de la ligue, bénéficient de cette formation qui se déroulera le 6 septembre et pourra accueillir 24 personnes.
Dans un deuxième temps, Catherine pourra reprendre la formation dans chaque département. Une personne relais sera alors désignée dans chaque comité.

➔ Formation et prorogation de juges régionaux :

Elle sera organisée avant les nationaux du 27 octobre à Caen.

Les France UGSEL de mars seront également une occasion de former des juges.

8 – INTERVENTION DES CADRES TECHNIQUES :

- Inter-ligues : (Jérôme Lucotte)

➔ Inter-ligues minimes du 7 avril à Houlgate :

11 athlètes en combiné, 28 en individuel, 3 jurys, 8 encadrants

Déplacement en car sur la journée, gérés par Stéphane Lepoitevin que Jérôme remercie.

Malgré un départ à 6h15 de Cherbourg, manque de temps à l'arrivée pour souder le groupe.

Retards dans la compétition et au retour.

Tee-shirts appréciés malgré la surenchère des autres ligues.

De bons résultats en individuel : 19 records personnels sur 28 et 2 meilleures performances de la saison. 6 victoires, dont les 2 relais, et 7 secondes places. Moins bien en combiné : la 1^{ère} fille est 5^{ème}, le 1^{er} garçon 14^{ème}.

La LBNA termine 2^{ème} en équipe mixte, derrière la LIFA, intouchable !

Pascale Caugant remercie Dorothee pour sa bonne gestion des repas.

Coût total : 1400€

Des photos sont sur le site.

L'inter-ligue pourrait avoir lieu à Mondeville l'an prochain.

➔ Inter-ligues cadets à Niort les 6 et 7 juillet :

L'hébergement aurait lieu au lycée de la Venise Verte à Niort, aux pieds du stade, en chambre de 2 ou 3 personnes pour un coût de 5€ par jeune et 7.70€ par adulte. Il faudra prévoir draps ou sacs de couchage, et taie d'oreiller, et laisser les chambres propres.

Le repas du samedi soir et celui de dimanche matin seront pris dans une cafétéria située à 1km, pour un coût de 9.80€ le soir et 5.20€ le matin. Les jeunes apporteront leur repas du samedi midi.

L'organisation propose des plateaux repas pour le dimanche midi au prix de 9€ et des sachets repas pour le retour le soir au prix de 6€.

Coût total par athlète : 35€

Coût total par adulte : 37.70€

10 paniers normands seront remis aux différentes ligues.

Jérôme Lucotte ne sera pas présent, retenu par un championnat de France à Aubagne. Eric Vastel sera sollicité pour prendre en charge la responsabilité du déplacement. Florian Danguy sera disponible pour accompagner et représenter les élus.

➔ Inter-ligues junior à Caen le 7 juillet :

Un courrier va être adressé aux deux ligues pour confirmation de leur venue à Caen : Haute-Normandie et Bretagne. La compétition devrait attirer les athlètes dans la mesure où ce sera le dernier week-end pour se qualifier aux championnats de France cadets juniors.

- **Stages 2013-2014 : (Jérôme Lucotte)**

- Stage minimales 13 et 14 avril à Houlgate :

84 athlètes (57 BN et 27HN) 9 cadres 2 entraîneurs personnels.

Du mouvement, mais bonne ambiance.

Repli en salle le samedi avec les intempéries, soleil et entraînement sur la plage le dimanche. 1 discipline par jour.

Présentation horizon 2020 et film « la ligne droite » en soirée.

Coût total : 5132.87€ - Coût ligue : 918€.

Compte-rendu sur le site.

A renouveler. Objectif : harmoniser avec les stages du comité (pyramide de septembre à juillet).

- Stage horizon 2020 du 9 au 14 juillet à Cesson-Sévigné :

Sélection sur minima, consultables sur le site de l'interrégion et à réaliser avant le 23 juin.

4 athlètes concernés pour le moment : Lobregat, Constantin, Garnier, Pascuté

Coût du stage : 330€ (FFA 110€, Ligue 110€, Athlèt 110€)

- Stage de Pâques CJES du 20 au 23 avril à Mayenne :

41 athlètes – 8 cadres.

Très bon accueil au lycée Rochefeuille (hébergement, restauration, coin détente), cadre agréable, complexe sportif de qualité, très bonnes conditions matérielles, gymnase très bien équipé, météo favorable.

Déplacement en bus entre le stade et le lieu d'hébergement.

Le budget n'est pas terminé. La location du stade, hors ligue, devrait s'élever à 10€ par heure (35€ à Cesson-Sévigné).

Ambiance agréable, mais quelques difficultés avec une chambre de demi-fondeurs difficile à surveiller : marginalisation, des repas pris à l'extérieur.

Pascale Caugant insiste sur les problèmes de responsabilité, les jeunes concernés n'étant pas tous majeurs.

Compte-rendu sur le site.

- **Déplacements spécifiques 2013-2014 : (Jérôme Lucotte)**

Dès septembre, les projets 2013-2014 devraient figurer sur le site de la ligue, avec les dates de stage.

- Stage de la Toussaint :

3 jours à Houlgate du 19 au 21 octobre ou du 1^{er} au 3 novembre, en fonction des disponibilités. 70 places.

- Stage de Pâques :

4 jours difficiles à placer avec les interclubs au milieu des vacances (26 avril au 11 mai). La solution pourrait être de placer 3 jours sur le pont du 19 au 21 mai.

- Stage de Noël :

Compte tenu des problèmes de calendrier à Pâques, une sortie pourrait être programmée à Noël du 21 au 24 décembre ou du 27 au 30 décembre : Nantes ? INSEP ? Eaubonne ? Nogent/Oise ? Le budget prévisionnel varierait pour le moment entre 8300€ sans la salle à Nantes, 12000€ à Eaubonne sans le bus, 14500€ à Nogent et 18000€ tout compris à l'INSEP.

→ Stage interrégional :
A Mondeville avant le jour de l'an.

• **Formations : (Pierre Friteyre)**

→ Colloque Marteau du 19 avril à Saint-Lô :
19 inscrits. Très bon accueil de Jacques Nabuset à Saint-Lô, très bonne organisation.

→ Date des formations :

Elles seront précisées après une réunion d'harmonisation à Houlgate.

- ABC 12 et 13 octobre
- Moins de 12 et Moins de 16 les 9-10-11 novembre et 23-24 novembre
- Adjoint hors stade
- 1^{er} degré spécialité Loire ou Bretagne
- Marche Nordique : Haute-Normandie

8 – QUESTIONS DIVERSES :

• **Le hors-stade : (Stéphane Lescot)**

→ 19 avril : formation logica cross route

Avec Dominique Pignet. 11 participants. Une autre sera programmée entre septembre et décembre.

→ 11 et 12 mai : Formation officiels hors stade régionaux

A Chatenay-Malabry.

→ 8 juin : Examen officiels hors stade régionaux et prorogation

→ Septembre : Formation classeur hors stade en Haute-Normandie

Trouver des volontaires en Basse-Normandie.

→ 14 avril et 1^{er} mai : Contrôles anti-dopage hors stade

14 avril à Alençon Médavy et 1^{er} mai à Hennequeville (pas de contrôle car pas de féminine sur 50km)

→ 16 juin : Marathon de la liberté

→ 27/10 : Match interligues à Montreaux

10km par équipe de 4 avec 3 coureurs comptabilisés. Juniors et Espoirs Garçons et Filles
Peu de filles donc proposition de sélection en juniors et espoirs garçons. Accompagnement par un CTR et Stéphane Lescot. 2 véhicules, départ la veille. Prévoir hébergement.
Si les participants sont peu volontaires, 1 seule équipe sera constituée.

→ 15/6 : Réunion CNCHS

• **Granville: (Jean-Pascal Edeline)**

Jean-Pascal informe le CD que le club de Granville reprendra son autonomie en janvier 2014.

- **Interclubs moins de 23 ans à Caen : (Pascale Caugant)**

Le CAC souhaiterait avoir un représentant de la ligue dans le comité d'organisation des interclubs des moins de 23 ans. Pierre Boivin accepte cette mission.

- **Prochaines réunions : (Odile Audouard)**

Le prochain CD était programmé le 17 juin. Après quelques échanges, il est décidé de le remplacer par une réunion de bureau le 21 juin, le CD délégant alors son pouvoir de décision au bureau. Cette réunion fera suite à la réunion d'élaboration du calendrier hivernal, qui pourra ainsi être validé, tout comme le nouveau projet associatif.

La réunion d'élaboration du calendrier hivernal suivie de la réunion de bureau est programmée le 21 juin à 18h30 dans les bureaux de la ligue.
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h15 .

Le Secrétaire de Séance,

Odile AUDOUARD

La Présidente,

Pascale CAUGANT